
Désignation commerciale: BAYZID® Pastilles de chlore multifonction 5 en 1 (20g)

Créé le: 23.09.2023

Numéro de version: 9

Date d'impression: 23.09.2023

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/ l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Désignation commerciale: BAYZID® Pastilles de chlore multifonction 5 en 1 (20g)

UFI: 24H3-G01V-600W-KKRG

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Pas d'autres informations importantes disponibles.

- Emploi de la substance / de la préparation:
Produit piscine: Traitement désinfectant, algicide et floculant de l'eau des piscines.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Producteur/fournisseur :

HÖFER CHEMIE® GmbH
Zur Fabrik 2
D - 66271 Kleinblittersdorf
Tel.: +49 68 05 9 97 80 10

Service chargé des renseignements:

Olivier Höfer
E-Mail: olivier.hoefer@hoefer-chemie.de
Tel.: +49 68 05 9 97 80 40

1.4. Numéro d'appel d'urgence

(Disponible: 24 heures / 7 jours)

(FR) Téléphone: +33 1 45 42 59 59

(DE) Téléphone: +49 75 85 93 12 56

Désignation commerciale: BAYZID® Pastilles de chlore multifonction 5 en 1 (20g)

Créé le: 23.09.2023

Numéro de version: 9

Date d'impression: 23.09.2023

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

- Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008
Nocivité aiguë (par voie orale), Catégorie 4, H302.
Irritation oculaire, Catégorie 2, H319.
Nocivité spécifique d'organes cibles (exposition unique), Catégorie 3, H335.
Dangereux en milieu aquatique — Danger de nocivité aiguë, Catégorie 1, H400.
Dangereux en milieu aquatique — Danger chronique, Catégorie 1, H410.
H302 : Nocif en cas d'ingestion.
H319 : Provoque une sévère irritation des yeux.
H335 : Peut irriter les voies respiratoires.
H400 : Très nocif pour les organismes aquatiques.
H410 : Très nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

2.2. Éléments d'étiquetage

- Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008
La substance est classifiée et étiquetée selon le règlement CLP.
- Pictogrammes de danger



GHS07



GHS09

- Mention d'avertissement: Attention
- Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage: Acide trichloroisocyanurique (synclosène)
- Mentions de danger
H302 : Nocif en cas d'ingestion.
H319 : Provoque une sévère irritation des yeux.
H335 : Peut irriter les voies respiratoires.
H410 : Très nocif pour les organismes aquatiques avec effets à long terme.
EUH031 : Au contact d'un acide, dégage un gaz nocif.
- Conseils de prudence
P102 T enir hors de portée des enfants.
P261: Éviter de respirer les poussières / fumées / gaz / brouillards / vapeurs / aérosols.
P273: Éviter le rejet dans l'environnement.
P280: Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
P301 + P312 EN CAS D'INGESTION:
appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.

(suite page 3)

Désignation commerciale: BAYZID® Pastilles de chlore multifonction 5 en 1 (20g)

Créé le: 23.09.2023

Numéro de version: 9

Date d'impression: 23.09.2023

(suite de la page 2)

P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX:

rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P337 +P313: Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

P403 + P233: Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

P501: Éliminer le contenu/récipient dans une décharge agréée.

- Indications complémentaires:

EUH031 Au contact d'un acide, dégage un gaz nocif.

EUH206 Attention! Ne pas utiliser en combinaison avec d'autres produits. Peut libérer des gaz dangereux (chlore).

2.3. Autres dangers

- Résultats des évaluations PBT et vPvB
- PBT: Non applicable.
- vPvB: Non applicable.
- RISQUES PHYSICO-CHIMIQUES :
- Il peut réagir avec d'autres produits en libérant du chlore (gaz nocif). Il favorise l'inflammation des matières combustibles.
- Pour briser par une température élevée, Libère gaz nocifs

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2 Melange

- Description : Pastilles

CAS: 87-90-1 Numéro CE: 201-782-8 Numéro index: 613-031-00-5 Reg.nr.: -	Acide trichloroiso-cyanurique (symclosène)	Ox. Sol. 2, H272 / Acute Tox. 4, H302 / Eye Irrit. 2, H319 / STOT SE 3, H335 / Aquatic Acute 1, H400 / Aquatic Chronic 1, H410	< 90 %
CAS: 7784-31-8 Numéro CE: - Numéro index: - Reg.nr.: -	Sulfate d'aluminium	Irrit. oc. 2, H319	< 3 %
CAS: 7758-99-8 Numéro CE: - Numéro index: - Reg.nr.: -	Sulfate de cuivre - penta hydrate	Tox. aig. 4, H302 Irrit. oc. 2, H319 Irrit. peau 2, H315 Aquatique aiguë 1, H400 Aquatique chronique 1, H410	2 %

(suite page 4)

Désignation commerciale: BAYZID® Pastilles de chlore multifonction 5 en 1 (20g)

Créé le: 23.09.2023

Numéro de version: 9

Date d'impression: 23.09.2023

(suite de la page 3)

- Indications complémentaires : Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.
-

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

- Indications générales
- après inhalation :
transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Pratiquer la respiration artificielle si nécessaire.
Demander l'avis d'un médecin si nécessaire.
- après contact avec la peau :
Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé et se laver immédiatement et abondamment avec eau au moins 15 minutes. En cas d'irritation ou des brûlures cutanées: consulter un médecin.
- après contact avec les yeux :
Enlever immédiatement et abondamment au moins 15 minutes. Consulter immédiatement un médecin.
- après ingestion :
Rincer la bouche de la victime consciente à l'eau et appeler immédiatement le médecin. Donner de grandes quantités de lait ou d'eau à boire et consulter un médecin. Ne pas provoquer le vomissement.
- Équipement de protection individuelle recommandé aux secouristes :
Utiliser un appareil respiratoire autonome pour la protection des voies respiratoires.
Porter un vêtement de protection et des gants appropriés.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

- Inhalation : aux de gorge, toux et nausées.
- Contact avec la peau : Rougeur, avec fort sentiment de picotements, potentiellement à la formation de plaies.
- Contact avec les yeux : Une douleur intense et à la déchirure avec des troubles de la vision.
- Ingestion : Douleurs abdominales, nausées et faiblesse générale.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Les soins médicaux sont nécessaires.

Désignation commerciale: BAYZID® Pastilles de chlore multifonction 5 en 1 (20g)

Créé le: 23.09.2023

Numéro de version: 9

Date d'impression: 23.09.2023

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

- Moyens d'extinction:

Moyens d'extinction appropriés:

Beaucoup d'eau. CO2 peut être utilisé en cas de petits incendies.

Moyens d'extinction déconseillés:

Ammoniac et halogéné poudre d'extinction.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Non inflammable mais favorise l'inflammation des matières combustibles. Se décompose à des températures élevées, dégagent des gaz nocifs. Eteindre l'incendie abondamment avec de l'eau. Si le feu affecte seulement une partie de la pompe, de grands sacs ou des contenants de les isoler du reste, si possible, dans un endroit aéré et permettre de consommer.

5.3 Conseils aux pompiers

- Equipement spécial de sécurité :
Utiliser un appareil respiratoire autonome pour la protection des voies respiratoires.
Porter un vêtement de protection et des gants appropriés.
- Autres indications: Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Eviter tout contact avec la peau et les yeux. Ne rien faire sans l'équipement de protection approprié.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter que le produit atteigne les égouts ou des eaux superficielles. Si besoin est, faire de digues de retenue avec de la terre et du sable. Si jamais le produit atteint un cours d'eau, avertir immédiatement les autorités.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Balayer et enlever entièrement le produit.

Le produit contaminé est incorporé dans le contenant d'origine et peuvent être mises à profit.

Le produit contaminé sera détruit par des étrangers en utilisant des vêtements protecteurs appropriés.

Le produit contaminé d'eau ou d'autres produits chimiques, ne peuvent être transportés, diluer avec de l'eau et détruit.

(suite page 6)

Désignation commerciale: BAYZID® Pastilles de chlore multifonction 5 en 1 (20g)

Créé le: 23.09.2023

Numéro de version: 9

Date d'impression: 23.09.2023

(suite de la page 5)

6.4. Référence à d'autres rubriques

Voir les mesures de protection décrites à la section 8.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Ne pas fumer, ni manger, ni boire lorsque vous manipulez le produit.

Tenir à l'écart de: matières acides, combustibles ou oxydé.

Conserver uniquement dans les récipients d'origine.

Les récipients doivent être bien fermés et correctement étiquetés.

Les échantillons seront manipulés dans des récipients appropriés.

Ne pas produire de la poussière. Si la quantité est suffisamment importante, fournir un système de ventilation d'extraction de gaz

ou de poussière. Ne pas mélanger avec autres produits chimiques.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

- Stockage :
- Matériaux recommandés : Utilisez des contenants en plastique.
- Matériaux incompatibles : Bois, caoutchouc, métaux.
- Conditions de stockage : Endroit frais, ventilé et sec. Tenir à l'écart de toute source de chaleur.
- Limite / plage de températures et d'humidité : Eviter les températures supérieures à 50 ° C.
- Conditions spéciales: Containers fermés. Maintenir le produit loin de toute matière combustible.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation pour le traitement d'eau de piscine: éviter un contact direct (mélange) avec d'autres produits chimiques; peut réagir violemment.

Désignation commerciale: BAYZID® Pastilles de chlore multifonction 5 en 1 (20g)

Créé le: 23.09.2023

Numéro de version: 9

Date d'impression: 23.09.2023

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

- Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques :
Sans autre indication, voir point 7.

8.1. Paramètres de contrôle

- Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:

87-90-1 Acide trichloroiso-cyanurique (symclosène)	
VLA-EC- (pour le chlore)	0,5 ppm; 1,5 mg/m3 (INSHT)
TLV-TWA- (pour le chlore)	0,5 ppm; 1,5 mg/m3 (ACGIH)
Valeur limite – à court terme (pour le chlore)	0,5 ppm; 1,5 mg/m3 (France)

- Indications complémentaires :

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

8.2. Contrôles de l'exposition

- Contrôles techniques appropriés :
Utiliser une ventilation adéquate pour maintenir une faible concentration dans l'air.
 - Equipement de protection individuel :
 - Mesures générales de protection et d'hygiène :
 - Protection respiratoire :
S'il y a poussière, utiliser masque avec filtre de particules (EN 136) avec le filtre pour le chlore B2 ou le filtre à poussière P2 ou P3 (EN 141)
 - Protection des mains : Gants résistants aux produits chimiques (EN 374).
 - Protection des yeux : Utiliser des lunettes-masque (EN 166).
 - Protection de la peau : Combinaison type antiacide ou tablier en plastique (EN 340).
 - Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement :
Éviter de le faire parvenir aux égouts et/ou à des eaux de surface.
-

Désignation commerciale: BAYZID® Pastilles de chlore multifonction 5 en 1 (20g)

Créé le: 23.09.2023

Numéro de version: 9

Date d'impression: 23.09.2023

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

- Indications générales:

Aspect:	• Forme: solide, Pastilles (20g) • Couleur: colorless – white avec des particules bleues
Odeur:	Rappelle le chlore.
Seuil olfactif:	Aucune donnée disponible.
Valeur du pH:	2,7 - 3,3
Point de fusion/point de congélation:	225 °C avec décomposition (methode EU A.1)
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	Non applicable (se décompose).
Point d'éclair:	Non applicable (substance solide).
Taux d'évaporation:	Non déterminé.
Température d'inflammation :	Non déterminé.
Inflammabilité (solide, gaz):	Non inflammable (methode EU A. 10).
Propriétés explosives:	Non explosive (Annexe A1 GGVS et Annexe GGVE 1985 Allemagne).
Limites supérieures/ inférieures d'explosivité:	Aucune donnée disponible.
Pression de vapeur à 20°C:	Non déterminé.
Densité de vapeur:	Non déterminé.
Densité à 20 °C:	Non déterminé.
Solubilité dans/miscibilité avec l'eau:	Tablettes à dissolution lente; 12 g/l
Température d'auto-inflammabilité:	Non déterminé.
Température de décomposition:	Non déterminé.
Viscosité:	Non applicable (substance solide).
Coefficient de partage: (n-octanol/eau):	Non déterminé.
Propriétés comburantes:	Non comburante.

9.2. Autres informations

Peroxyde organique: Non classé (basé sur la structure).

Substances et mélanges auto-échauffants : Aucune donnée disponible.

Liquide/solide pyrophoriques: Non classé La substance est stable dans des conditions environnementales normales pendant de longues périodes de temps.

Corrosif pour les métaux : Aucune donnée disponible.

Substances ou mélanges qui, au contact de l'eau, dégagent des gaz inflammables : Aucune donnée disponible.

Désignation commerciale: BAYZID® Pastilles de chlore multifonction 5 en 1 (20g)

Créé le: 23.09.2023

Numéro de version: 9

Date d'impression: 23.09.2023

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité:

La substance ne présente pas de risques supplémentaires de réactivité de ceux qui sont énumérés dans le sous-titre suivant.

10.2. Stabilité chimique

Décomposition thermique / conditions à éviter : Aucune donnée disponible.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucune donnée disponible.

10.4. Conditions à éviter

Environnements humides et températures supérieures à 50°C.

10.5. Matières incompatibles

Attaque les métaux.

Réagit avec l'eau (en petites quantités mais en cas d'incendie utiliser grandes quantités d'eau), agents oxydants et réducteurs, acides, alcalis, produits azotés, sels d'ammonium, l'urée, amines, dérivés d'ammonium quaternaire, huiles, graisses, peroxydes, les tensioactifs cationiques, etc.

10.6. Produits de décomposition dangereux

En combinaison avec les produits ci-dessus, se décompose et libère de grandes quantités de chaleur, chlore, trichlorure d'azote, oxydes de chlore, etc.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

- Nocivité aiguë:
effets aigus (nocivité aiguë, irritation et corrosivité):
- Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification et effet primaire d'irritation:

87-90-1 Acide trichloroiso-cyanurique (symclosène)	
DL50 par voie orale (dose létale, 50%) :	Mélange: nocivité aiguë, (par voie orale), catégorie 4: Nocifen cas d'ingestion. Acide trichloroisocyanurique (ATCC): 787 - 868 mg/kg poids du corps (rat; mâle et femelle) (EPA OPP 81-1).
DL50 par voie cutanée (dose létale, 50%) :	Mélange: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. Acide trichloroisocyanurique (ATCC): > 2000 mg/kg poids du corps (lapin, mâle et femelle) (EPA OPP 81-2).

(suite page 10)

Désignation commerciale: BAYZID® Pastilles de chlore multifonction 5 en 1 (20g)

Créé le: 23.09.2023

Numéro de version: 9

Date d'impression: 23.09.2023

(suite de la page 9)

CL50 inhalation (concentration létale, 50%):	Mélange : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. Acide trichloroisocyanurique (ATCC) : 0.09 - 0.29 mg/L (rat; mâle et femelle; inhalation des poussières) (Équivalente ou similaire à OECD 403). Selon la faible volatilité et la distribution des particules: < 1% de la substance est de taille respirable.
Corrosion / irritation de la peau	Acide trichloroisocyanurique (ATCC) : Corrosif (lapin; 24 h) (EPA OPP 81-5)
Lésions oculaires graves / irritation	Mélange : Contient substance considérée comme Irritante oculaire : Catégorie 2: Provoque une sévère irritation des yeux (classification harmonisée), en concentration > 10%. Acide trichloroisocyanurique (ATCC) : Irritation oculaire : Catégorie 2: Provoque une sévère irritation des yeux (classification harmonisée) Corrosif (lapin) (FDA 16 CFR §1500.42)
Nocivité pour certains organes cibles - Exposition unique	Mélange: Contient substance considérée comme nocivité pour certains organes cibles - Exposition unique, Catégorie 3, en concentration > 20%. Acide trichloroisocyanurique (ATCC) : Catégorie 3 : Peut irriter les voies respiratoires.

- Sensibilisation:
Acide trichloroisocyanurique (ATCC):
Sensibilisation respiratoire : Aucune donnée disponible.
Sensibilisation cutanée : Non sensibilisant (cobaye ; mâle et femelle) (OECD 406)
- Nocivité par administration répétée :
Acide trichloroisocyanurique (ATCC):
nocivité spécifique pour certains organes cibles - Exposition répétée : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
NOAEL: Acide trichloroisocyanurique:
1200 ppm
(mâles 114 mg/kg poids du corps /jour; femelles 151 mg/kg poids du corps/jour)
(rat ; mâle et femelle ; 59 jours ; subchronique ; orale)

(suite page 11)

Désignation commerciale: BAYZID® Pastilles de chlore multifonction 5 en 1 (20g)

Créé le: 23.09.2023

Numéro de version: 9

Date d'impression: 23.09.2023

(suite de la page 10)

- Effets CMR (cancérogène, mutagène et nocif pour la reproduction) :
Mélange: Contient de l'acide borique à une concentration inférieure au limite de concentration spécifique. C'est pour cela que le mélange ne se classe pas comme nocif pour la reproduction.
Acide trichloroisocyanurique (ATCC):
Cancérogénicité: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Négative (mâle and femelle rat; 104 semaines; matériel d'essai: sodium cyanate monohydrate)
(méthode EU B33)
Négative (mâle and femelle rat; 104 semaines; matériel d'essai: sodium cyanate monohydrate)
(méthode EU B33)
Mutagénicité sur les cellules germinales: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Étude in vitro de mutations génétiques de bactéries: Négative (matériel d'essai: sodium cyanate monohydrate)
(EPA Section 163.84-1, 43 FR 37388)
Étude in vitro de mutations géniques dans les cellules de mammifères: Négative (matériel d'essai: sodium cyanate monohydrate)
(méthode équivalent UE B.17)
Étude in vivo des aberrations chromosomiques: Négative (mâle rat ; matériel d'essai: sodium cyanate)
(méthode équivalent à OECD 475)
Nocivité pour la reproduction: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Effets sur la fertilité:
3-étude de générations: rat (matériel d'essai: sodium cyanate):
NOAEL Parental : 470 - 950 mg/kg poids du corps
NOAEL Génération F1: 500 - 910 mg/kg poids du corps
NOAEL Génération F2: 190 – 970 mg/kg poids du corps
Aucun effet significatif sur la survie, l'apparence ou le comportement, y compris nidification et de soin au couvain.
Aucun effet sur la reproduction.
(méthode équivalent à EU B35)

(suite page 12)

Désignation commerciale: BAYZID® Pastilles de chlore multifonction 5 en 1 (20g)

Créé le: 23.09.2023

Numéro de version: 9

Date d'impression: 23.09.2023

(suite de la page 11)

Effets sur le développement :

Test de 29 jours sur des lapins mâles et femelles (matériel d'essai: sodium cyanate): NOAEL Nocivité maternelle: > 500 mg/kg poids du corps

NOAEL Nocivité pour l'embryon: 500 mg/kg poids du corps

Pas d'effets tératogènes sont observés en l'absence d'effets maternels.

(US EPA 83-1, méthode équivalent à EU B31)

Nocivité pour la reproduction, effets sur ou via l'allaitement: Aucune donnée disponible.

- Risque d'aspiration: Il n'y a aucune preuve de risque d'aspiration.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Nocivité

- Nocivité aquatique:

Nocivité aiguë pour les poissons	
CL50 (concentration létale, 50%):	Acide trichloroisocyanurique (ATCC): Espèce : Salmo gairdneri. 0.24 mg/l (96 h; eau douce, estuaire; système statique) (EPA OTS 797.1400) Espèce : Lepomis macrochirus. 0.23 mg/l (96 h; eau douce, système statique) (Committee on Methods for Toxicity Tests with Aquatic Organisms, 1975)
Nocivité chronique pour les poissons	
NOEC (concentration sans effet observé) :	Aucune donnée disponible.
Nocivité aiguë pour les crustacés	
CE50 (concentration effet, 50%):	Acide trichloroisocyanurique (ATCC): Espèce: Daphnia magna. 0.21 mg/l (48 h; système statique) (Methods for Acute Toxicity Tests with Fish, Macroinvertebrates and Amphibians. EPA, 1975) Espèce: Daphnia magna 0.17 mg/l (48 h ; système statique) (ASTM's Proposed standard practice for conducting static acute toxicity tests with aquatic organisms, 1975)

(suite page 13)

Désignation commerciale: BAYZID® Pastilles de chlore multifonction 5 en 1 (20g)

Créé le: 23.09.2023

Numéro de version: 9

Date d'impression: 23.09.2023

(suite de la page 12)

Nocivité chronique pour les crustacés	
NOEC (concentration sans effet observé) :	Aucune donnée disponible.
Nocivité aiguë pour les algues et autres plantes aquatiques	
CE50 (concentration effet, 50%):	Acide trichloroisocyanurique (ATCC): Espèce: <i>Chlorella pyrenoidosa</i>, <i>Euglena gracilis</i> and <i>Scenedesmus obliquus</i> (alge). CE90: 0.5 mg/l (3 h ; sur la base de la biomasse) NOEC < 0.5 mg/l (3 h ; sur la base de la biomasse) (Méthode de mise à jour, basé sur la méthode ASTM E645-85)
Les données sur la nocivité des micro-et macro-organismes du sol et de l'environnement des autres organismes, tels que les abeilles, les oiseaux, et les plantes	
Acide trichloroisocyanurique (ATCC): Espèce : <i>Colinus virginianus</i> (aviaire) CL50: 1647 ppm (8 jours ; basées sur la mortalité) (US EPA. Subdivision E, Article 71-1) Espèce : <i>Anas platyrhynchos</i> (aviaire) CL50 > 5000 ppm (8 jours ; basées sur la mortalité) (US EPA, Subdivision E, Article 71-2)	

12.2. Persistance et dégradabilité

Facilement biodégradable	Acide trichloroisocyanurique (ATCC): Biodégradation aérobie : 2% après 28 jours (OECD 301 D)
Autres informations pertinentes	ATCC est rapidement hydrolysé en HOCL et acide cyanurique (CYA) en contact avec de l'eau. L'acide cyanurique est facilement dégradé en vertu d'un large éventail des conditions naturelles et Il n'est pas nocif.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Facteur de bioconcentration (expérimentale BCF) :	Acide trichloroisocyanurique (ATCC): Aucune donnée expérimentale. Valeur calculée: 3.12 (BCF v2.17)
Coefficient de partage: n-octanol/eau (log Pow) :	Acide trichloroisocyanurique (ATCC): 0.94 (calculée ; KOWIN v1.67)

(suite page 14)

Désignation commerciale: BAYZID® Pastilles de chlore multifonction 5 en 1 (20g)

Créé le: 23.09.2023

Numéro de version: 9

Date d'impression: 23.09.2023

(suite de la page 13)

12.4. Mobilité dans le sol

Pas d'autres informations importantes disponibles.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

- PBT: Non applicable.
- vPvB: Non applicable.

12.6. Autres effets néfastes

- Catégorie de pollution des eaux: Catégorie de pollution des eaux:2 mise en danger de l'eau (auto-classification d'après le décret VwVwS)
 - Remarques générales:
Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.
-

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

L'indication suivante se réfère au produit fourni et non aux produits transformés. En cas de mélange avec d'autres produits, d'autres voies d'élimination peuvent s'avérer nécessaires; en cas de doute, consulter les fournisseurs des produits en question ou les services administratifs locaux.

Compte tenu des considérations ci-dessus sur les incompatibilités.

Le produit doit être éliminé selon les réglementations en vigueur et spécialement selon:

- Directive 2008/98/CE du 19 novembre 2008 relative aux déchets et la réglementation correspondante qui la transpose dans le droit nationale.
 - Directive 94/62/CE du 20 décembre 1994 relative aux emballages et aux déchets d'emballages et ses modifications et la réglementation correspondante qui la transpose dans le droit nationale.
 - Décision de la Commission du 16 janvier 2001 modifiant la décision 2000/532/CE en ce qui concerne la liste de déchets et d'autres réglementations en vigueur dans la Communauté Européenne, Nationale et Locale, relatives à l'élimination correcte de ce matériel et les récipients vides.
-

Désignation commerciale: BAYZID® Pastilles de chlore multifonction 5 en 1 (20g)

Créé le: 23.09.2023

Numéro de version: 9

Date d'impression: 23.09.2023

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1. Numéro ONU

- ADR, IMDG, IATA: UN 3077

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

ADR	UN 3077 MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, SOLIDE, N.S.A. (SYMCLOSENE)
IMDG, IATA	MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, SOLIDE, N.S.A. (SYMCLOSENE)

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

ADR		IMDG, IATA	
Classe:	9	Class:	9
Étiquette:	9	Label:	9
Marquage (Etiquetage transport) spécifique	Signe conventionnel (poisson et arbre)	Marquage (Etiquetage transport) spécifique	Signe conventionnel (poisson et arbre)

- Dangers pour l'environnement: Dangereux pour l'environnement.

14.4. Groupe d'emballage

- ADR, IMDG, IATA: III

14.5. Dangers pour l'environnement

Le produit contient matières dangereuses pour l'environnement : hypochlorite de sodium

- Polluant marin: Oui; Signe conventionnel (poisson et arbre)
- Marquage spécial (ADR): Signe conventionnel (poisson et arbre)

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

- Indice Kemler : 90
- No EMS : F-A,S-F

Désignation commerciale: BAYZID® Pastilles de chlore multifonction 5 en 1 (20g)

Créé le: 23.09.2023

Numéro de version: 9

Date d'impression: 23.09.2023

(suite de la page 15)

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Non applicable.

- Indications complémentaires de transport:
- ADR:
- Quantités limitées (LQ): 5kg (LQ27)
- Catégorie de transport: 3
- Code tunel: E
- "Règlement type" de l'ONU:
UN3077, MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE
L'ENVIRONNEMENT, SOLIDE, N.S.A. (SYMCLOSENE), 9, III

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

Numéro d'enregistrement (Symclosene) : 01-2119457558-25-XXXX

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

- Directive 96/82/CE du Conseil concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses.
- Directive 98/24/CE du Conseil du 7 avril 1998 concernant la protection de la santé et de la sécurité des travailleurs contre les risques liés à des agents chimiques sur le lieu de travail.
- Directive 98/8/CE du Parlement européen et du Conseil du 16 février 1998 concernant la mise sur le marché des produits biocides.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

Désignation commerciale: BAYZID® Pastilles de chlore multifonction 5 en 1 (20g)

Créé le: 23.09.2023

Numéro de version: 9

Date d'impression: 23.09.2023

RUBRIQUE 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

- Service établissant la fiche technique : Voir point 1: Service chargé des renseignements.
- # Données modifiées à la version précédente
- Sources d'information pour l'élaboration de cette Fiche de données de sécurité :
HANDBOOK OF REACTIVE CHEMICALS HAZARDS. BREThERIC 4^a Ed. 1990
DANGEROUS PROPERTIES INDUSTRIAL MATERIALS (TENTH EDITION) SAX
HAZARDOUS CHEMICALS DATA BOOK (2nd EDITION) G.WEIS.
IARC (International Agency for Research on Cancer).
NIOSH (National Institute for Occupational Safety and Health).
NTP (National Toxicology Program).
ACGIH (American Conference of Governmental Industrial Hygienist).
OSHA (Occupational Health and Safety Assessment)
INSHT (Instituto Nacional de Seguridad e Higiene en el Trabajo).
IUCLID DATA SET
- Acronymes et abréviations:
ICAO: International Civil Aviation Organisation
LEV. Local Exhaust Ventilation
ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route
IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods
IATA: International Air Transport Association
GHS: Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals
CLP: Classification, Labelling and Packaging (Regulation (EC) No. 1272/2008)
Numéro CE: Numéro d'identification se rapportant à la législation Européenne.
CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)
DNEL: Derived No-Effect Level (REACH)
PNEC: Predicted No-Effect Concentration (REACH)
LC50: Lethal concentration, 50 percent
LD50: Lethal dose, 50 percent
vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative
N.A. = non applicable
< INFÉRIEUR À > SUPÉRIEUR À
VLA-EC: Valor Límite Ambiental-Exposición de Corta Duración (Spain)
VLE : Valeur limite d'émission,
EQ : Exposition quotidienne,
EC : Exposition de courte durée.
TLV : Threshold Limit Value (Valeur limite seuil)
TWA : Time Weighted Average (Moyenne pondérée dans le temps)
STEL : Short Term Exposure Limit (Limite d'exposition de courte durée),